

PROJET DE CONSTRUCTION DE :

Adresse du projet :

Commune:

Code postal:

Cadastre:

Lot:

Superficie :

- SURFACE HABITABLE multi niveaux -	
PIECES	Surface
REZ DE CHAUSSEE	
Espace jour	57,57 m ²
Suite parentale	10,60 m ²
Chambre 1	12,26 m ²
Chambre 2	12,27 m ²
Bureau 1	10,71 m ²
Dressing	4,11 m ²
Dégt	7,89 m ²
Bains 1	5,59 m ²
SDE	5,14 m ²
WC	1,58 m ²
WC 2	1,53 m ²
Cellier	6,61 m ²
REZ DE CHAUSSEE	135,86 m ²
Total général	135,86 m ²

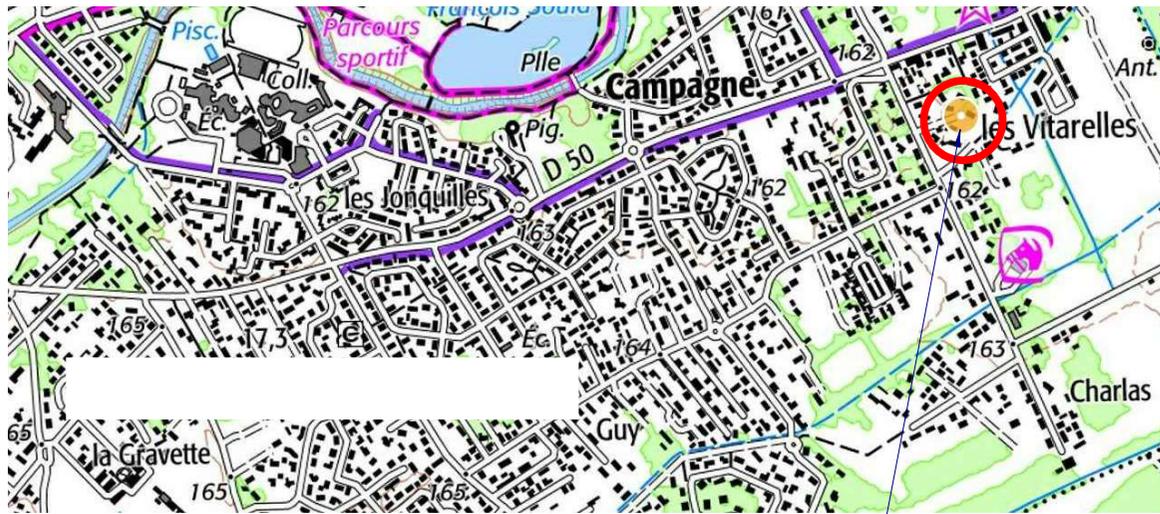
-- SURFACE PLANCHER TOTALE et TAXABLE --			
Destination	Surface plancher	Surface stationnement	Surface taxable totale
REZ DE CHAUSSEE			
Surface plancher	169,59 m ²	0,00 m ²	169,59 m ²
Stationnement	-28,85 m ²	28,85 m ²	0,00 m ²
Total général	140,74 m ²	28,85 m ²	169,59 m ²

- SURFACE des ANNEXES -	
PIECES	Surface
REZ DE CHAUSSEE	
Garage	28,85 m ²
Terrasse	17,28 m ²
Total général	46,13 m ²

PERMIS DE CONSTRUIRE

**HOME
CONCEPT**
DESSINATEUR EN BÂTIMENT
POUR PROFESSIONNEL
& PARTICULIER





CONSTRUCTION

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : CA
Feuille : 000 CA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

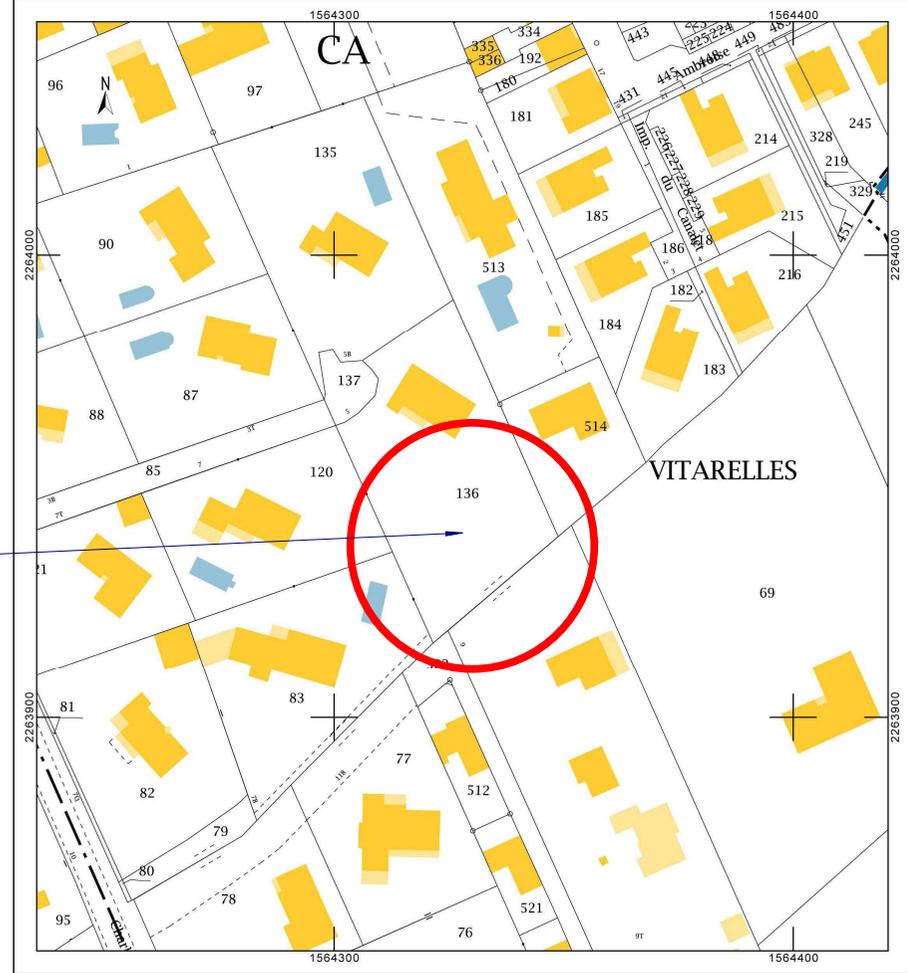
Date d'édition : 13/02/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
COLOMIERS
BP20305 1 allée du GEVAUDAN Lundi au vendredi de 8H30 à 12h et 13H30 à 16H 31776
31776 COLOMIERS CEDEX
tél. 05 62 74 23 50 - fax 05 62 74 23 67
cdf.colomiers@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PLAN DE SITUATION		<i>Echelle :</i>
<u>Numéro de feuille</u> PCMI 1	<u>Dossier :</u> <u>Adresse du projet :</u> <u>Lot:</u>	

PROJET DE DIVISION

ECHELLE : 1/250

TIRAGE PROVISOIRE
TRANSMIS POUR INFORMATION
NE DOIT PAS ETRE JOINT A UN ACTE AUTHENTIQUE

*Nota : Cotes et surfaces provisoires
sous réserve de bornage des lots et de
réalisation du document d'arpentage.*

PROJET n° 3 :

VALIDATION : oui non
date : ___/___/___

--- Représentation fiscale.
--- Limite(s) nouvelle(s) projetée(s).

NOTA : Nivellement rattaché au système NGF 69.
Géoréférencement système RGF 93 (CC43) - classe 1.
Coordonnées précision centimétrique.

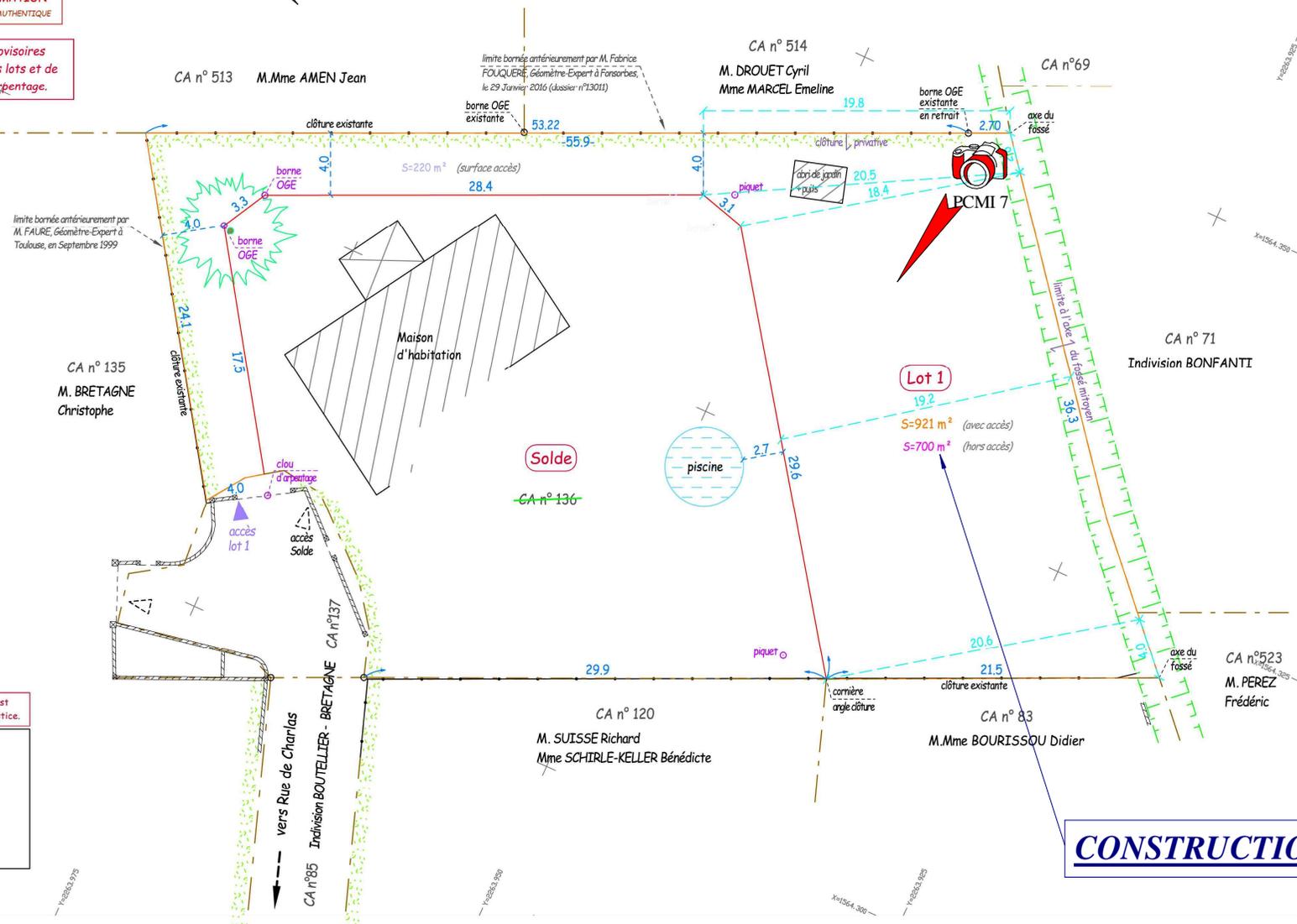
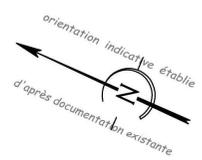
La valeur juridique de ce document ne sera acquise que s'il est
joint en l'état à un acte authentique ou à une décision de justice.

REF: 19.32 - 24 SEPTEMBRE 2019
Compléments : 4 OCTOBRE 2019



LEGENDE :	
Clture Légère :	Borne OGE existante : ○
Mur :	Borne OGE nouvelle : ●
Mur bahut :	(ou) clou d'arpentage : ⊕
Voie :	Privatif : ⊕
Matrice du point : x 10	Milieu : ⊕
Points de niveau : x 161,00	

Echelle : 0 10 m

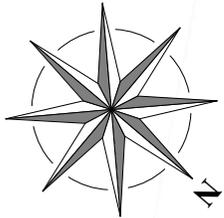


CONSTRUCTION

PLAN DE SITUATION Echelle :

Numéro de feuille PCMI 1'	Dossier : Adresse du projet : Lot:
-------------------------------------	--

HOME CONCEPT
DESSINATEUR EN BÂTIMENT
POUR PROFESSIONNEL
& PARTICULIER

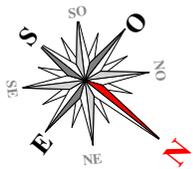


Emprise au sol de la construction
204.26 m² soit 21 %



HOME CONCEPT
 DESSINATEUR EN BÂTIMENT
 POUR PROFESSIONNEL
 & PARTICULIER

PLAN DE MASSE		Echelle : 1 : 200
Numéro de feuille PCMI 2	Dossier :	
	Adresse du projet :	
	Lot :	

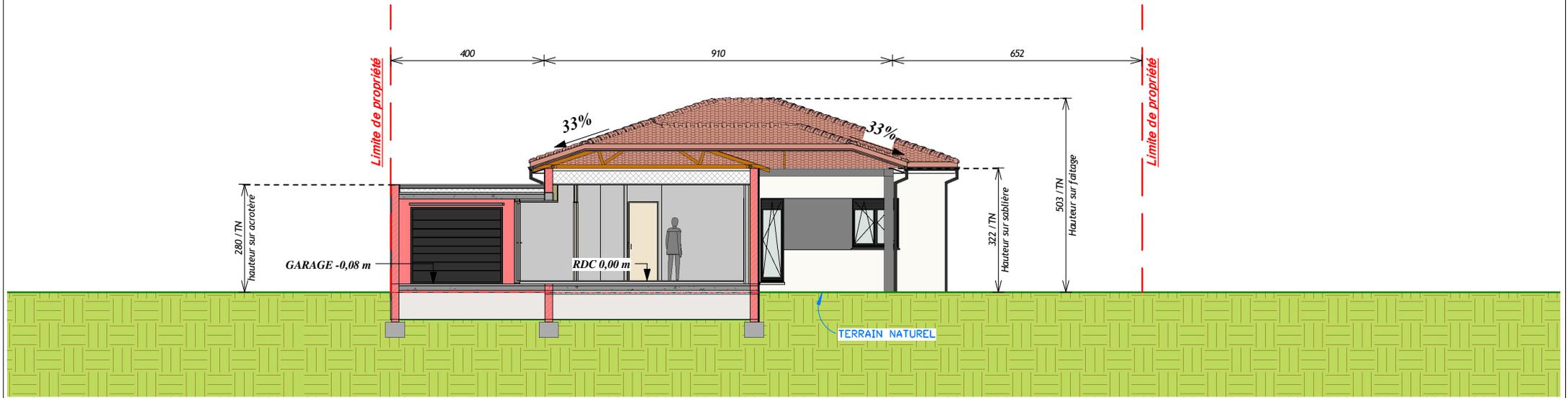


PLAN ACCES / RESEAUX

Echelle : 1 : 500

Numéro de feuille
PCMI 2.

Dossier :
Adresse du projet :
Lot:



2 PROFIL SUD-OUEST
 Ech : 1 : 100

NOTICE DU PROJET

PRESENTATION DU TERRAIN

PRESENTATION DU PROJET

Le profil du terrain actuel ne sera pas modifié.

L'implantation du projet prend en compte le recul imposé par rapport à l'accès et aux prospects notifiés soit à 4.04 m de la limite Sud-Est et en limite de propriété au Nord-Ouest. L'espace restant, au Sud, pour le jardin privé, résulte de ses paramètres. Les bâtiments construits aux alentours sont en RDC et R+1 avec des toitures deux, trois et quatre pentes, l'ensemble de factures régionales. Le projet reprend le même principe et s'articule en deux volumes simples, une construction à usage d'habitation en quatre pentes et un garage implanté sur la limite Nord-Ouest en toit terrasse.

Le RDC fini se situera à 30 cm au-dessus du terrain naturel.

L'évacuation des eaux usées et vannes se feront dans un regard situé au début du chemin d'accès à la parcelle, rue de Charlas. Les coffrets EDF EAU et PTT seront également situés sur . Finalement, une cuve de rétention EP de 3000 L sera positionnée sur la parcelle afin de récolter les eaux de pluies et rejettera dans le fossé adjacent au Sud-Est.

Les matériaux utilisés sont de factures régionales avec un enduit gratté ton sable clair et gris foncé, des tuiles terre cuite à surface courbe ton rouge panachée, des gouttières et descentes en Alu ton gris anthracite, des menuiseries PVC et ALU ton anthracite et fermetures par volets roulants anthracite, des appuis et seuils préfabriqués Ivoire. La porte d'entrée et de garage seront de teinte anthracite. Le garage aura une couverture en toit terrasse inaccessible.

Les espaces libres seront engazonnés à hauteur de 400 m².

L'accès depuis la se fait par un parking hors clôtures et un chemin d'accès constitué d'un gravillon ton pierre menant aux portes de garage et d'entrée.

NOTICE DESCRIPTIVE

Echelle :

Numéro de feuille

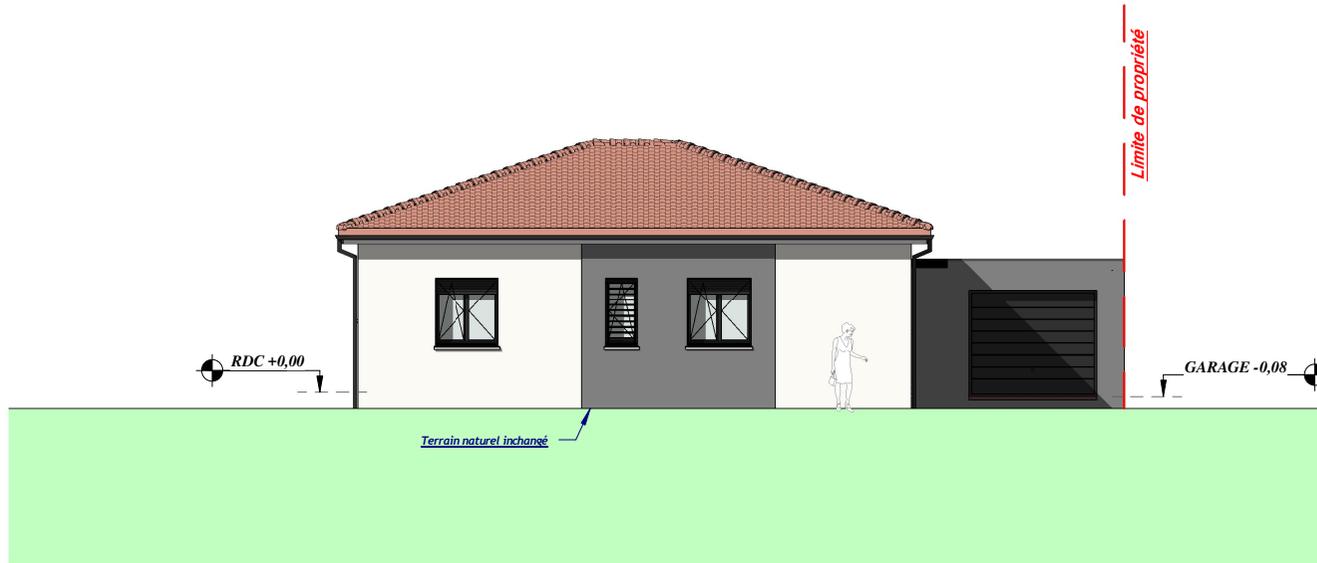
PCMI 4

Dossier :

Adresse du projet :

Lot:

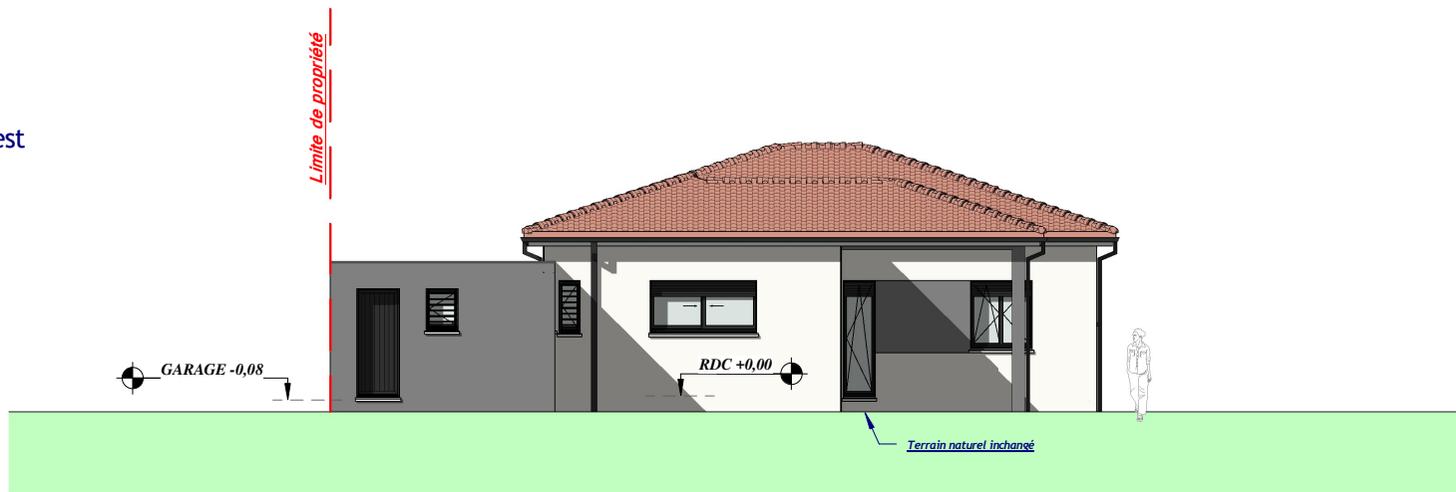
1 FACADE Nord-Est
Ech : 1 : 100



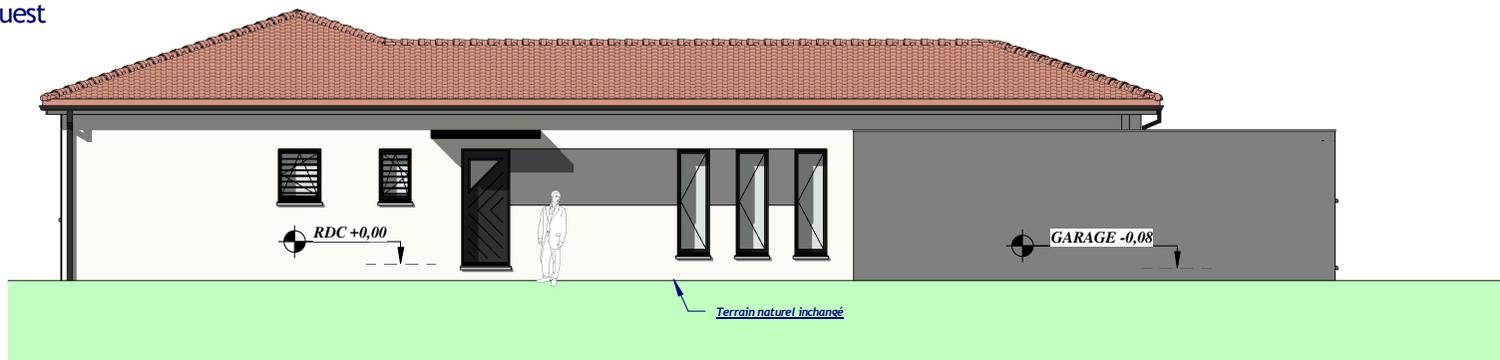
2 FACADE Sud-Est
Ech : 1 : 100



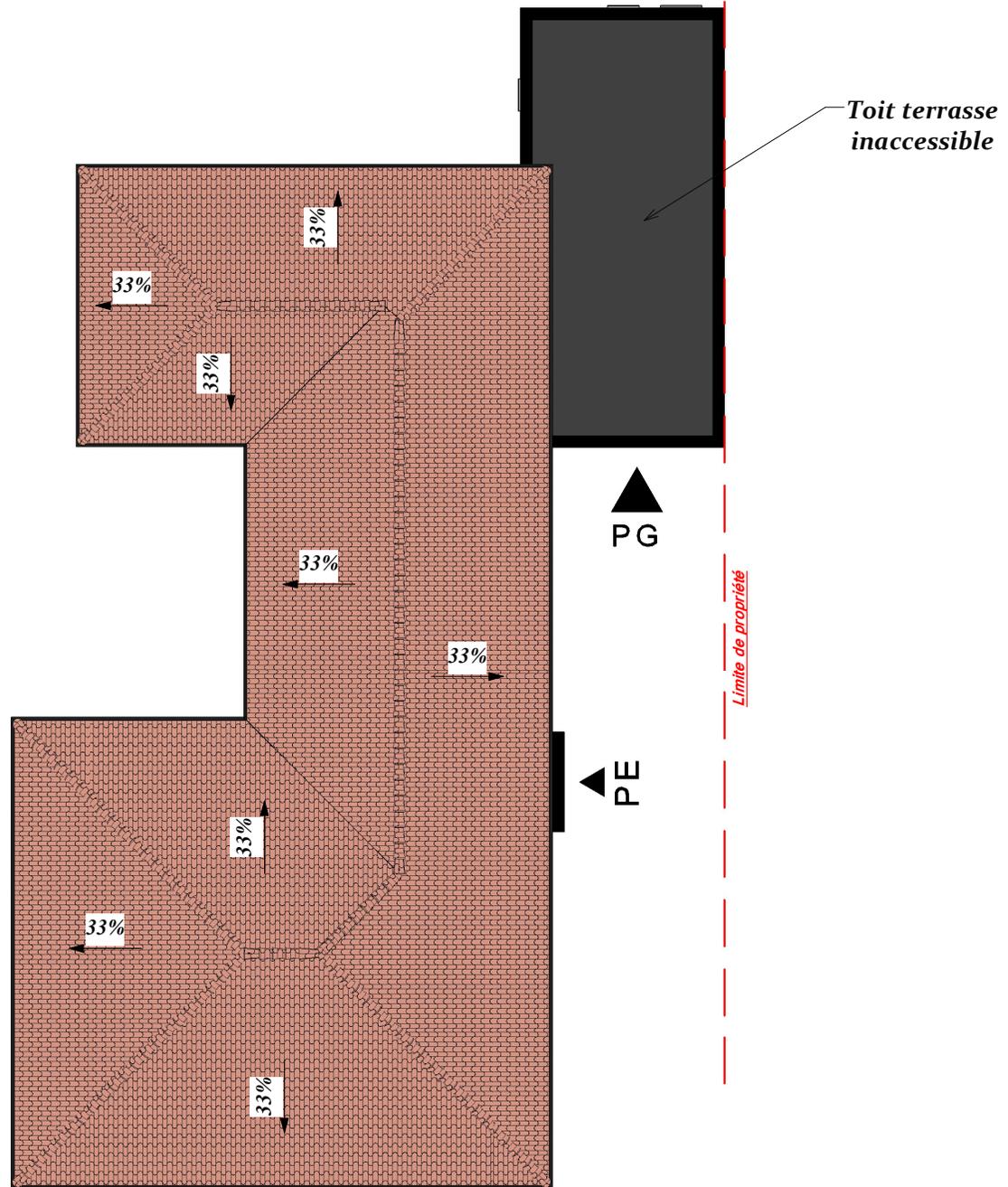
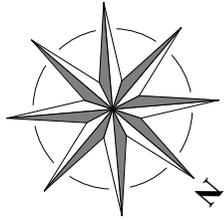
1 FACADE Sud-Ouest
Ech : 1 : 100

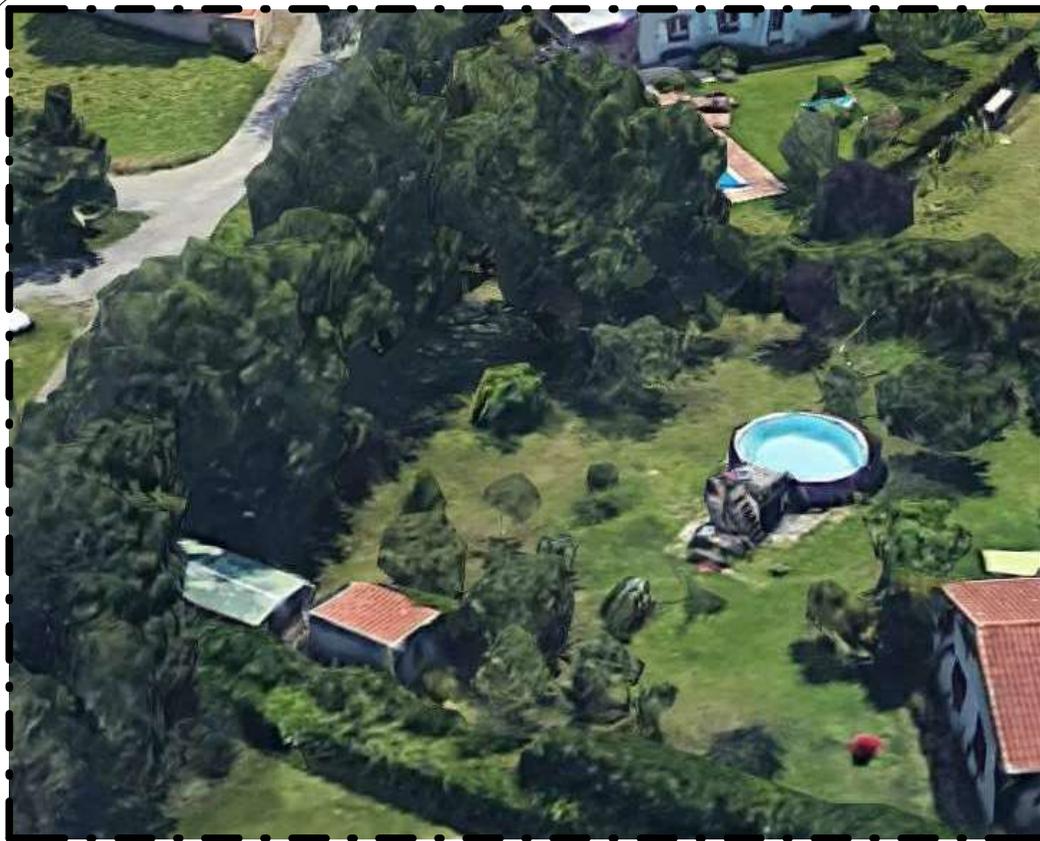


2 FACADE Nord-Ouest
Ech : 1 : 100



TOITURE A 33%





Terrain avant construction



Terrain après construction



PCMI 7



PCMI 8

ATTESTATION DE REALISATION DE TRAVAUX

Je soussigné, Monsieur

. atteste :

- Avoir pris connaissance des obligations inscrites à l'article R.431-16 du code de l'urbanisme relative à PPRS
- Avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral approuvé le 22 décembre 2008 relatif au Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.) consécutifs au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux de la commune de

Par conséquent, faute de réaliser une étude géotechnique, je m'engage par la présente à ce que le projet de construction faisant l'objet du dépôt de permis de construire ci-joint prenne en considération dans sa conception et sa réalisation le forfait de mesures applicable aux constructions individuelles, tel que défini au II.2 du règlement de l'arrêté préfectoral mentionné ci-dessus.

Toute fausse déclaration m'expose à une annulation de la décision ainsi qu'à des sanctions pénales.

Nota : Le pétitionnaire n'est pas tenu de fournir l'étude géotechnique, mais une attestation doit être établie par un architecte ou un expert agréé, garantissant sa réalisation et la prise en compte dans le projet.

Je soussigné, Monsieur....., Madame, **architecte agréé (ou expert agréé)**, atteste :

- Avoir réalisé une étude géotechnique telle que définie au II.1 du règlement de l'arrêté préfectoral du Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.) consécutifs au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux de la commune de Plaisance du Touch.,
- Que le projet de construction faisant l'objet de la demande d'autorisation à construire déposée par M....., Mme prend en compte les conditions de cette étude au stade de la conception.

Toute fausse déclaration m'expose à une annulation de la décision ainsi qu'à des sanctions pénales.

Fait à, le

Signature



